**suva**

|  |
| --- |
|  |

**Suva**

**Recherche médicale**

forschung@suva.ch

**Demande d'aide financière pour un projet de recherche**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du projet: |  |
|  |  |
| Auteur de la demande / Responsable de projet: |  |
|  |  |
|  |  |

*Remarques:*

*La promotion de la recherche médicale se fonde sur les Conditions générales (CG), édition de septembre 2022, qui sont consultables sur suva.ch.*

*Le budget détaillé doit être saisi à l'aide d'une feuille Excel séparée (rapport financier / Finanzbericht) et être joint à la demande.*

*L'auteur de la demande (Principal Investigator, PI) doit prouver ses qualifications scientifiques, ce qui se fait généralement avec la promotion. Des exceptions dûment motivées sont possibles.*

***La demande complète, sans les annexes, ne doit pas comporter***

***plus de vingt pages.***

**Sommaire**

1. Description succincte
2. Objectifs et hypothèses
3. Travaux préliminaires
4. Conception de l'étude et Méthodologie
5. Participants au projet
6. Plan des coûts
7. Annexe
8. **Description succincte**
   1. Titre
   2. Auteur de la demande / responsable de projet / principal investigator (PI)
   3. Bref résumé
   4. Motivation pour une aide financière de la part de la Suva
9. **Objectifs et hypothèses**
   1. Objectifs spécifiques
   2. Questions
   3. Hypothèse
10. **Travaux préliminaires**
    1. Littérature
    2. Propres travaux préliminaires
11. **Conception de l'étude et méthodologie**
    1. Conception de l’étude
       1. S’agit-il de recherche prospective ou de recherche rétrospective?
       2. S’agit-il de recherche au sens de l’art. 2 al. 1 LRH (recherche sur les maladies humaines et sur la structure et le fonctionnement du corps humain, pratiquée: a. sur des personnes; b. sur des personnes décédées; c. sur des embryons et des fœtus; d. sur du matériel biologique; e. sur des données personnelles liées à la santé)?
       3. S’agit-il de recherche clinique selon l’art. 56 al. 1 LRH en rel. avec l’art. 2 let. a OClin (définition d’«essai clinique»)*: projet de recherche sur des personnes dans lequel ces personnes sont soumises, dès le départ, à des interventions liées à la santé afin d'évaluer les effets de ces dernières sur la santé ou sur la structure et le fonctionnement du corps humain.*
       4. S’il s’agit de recherche clinique: définissez le promoteur conformément à l'OClin *(*définition selon l'art. 2 let d OClin: *on entend par promoteur toute personne ou institution dont le siège ou une représentation se trouvent en Suisse, qui assume la responsabilité de l’initiative d’un essai clinique en Suisse, notamment du lancement, de la gestion et du financement).*
       5. Des données de la Suva (données personnelles relevant de la responsabilité de la Suva) devront-elles être utilisées?   
          1. Si oui: de quelle manière va-t-on s'assurer que les données personnelles seront mises à disposition du projet exclusivement sous forme anonymisée? Qui est chargé de l'anonymisation des données?
    2. Méthodologie
    3. Statistique
    4. Chronologie
12. **Participants au projet**
    1. Responsable de l'étude / PI
       1. Publications pertinentes
    2. **Institutions participantes:**
       1. Interne à la Suva
       2. Externe à la Suva
    3. **Chercheurs participants:**
       1. Interne à la Suva
       2. Externe à la Suva
13. **Plan des coûts détaillé**

*Une feuille Excel prévue à cet effet (rapport financier) doit être jointe au formulaire de demande avec le total du budget. Les dépenses (coûts réels du projet) pendant la réalisation du projet doivent être ventilées par année dans le cadre du rapport d'état, puis à la fin du projet.*

1. **Annexe**
   1. Publications essentielles propres citées comme texte intégral
   2. Autres publications essentielles citées comme texte intégral
   3. Lettre d'accompagnement du directeur de l'institution d'exécution
   4. CV du responsable de projet

L'auteur de la demande prend acte que la Suva soumettra sa demande, annexes incluses, à un réviseur externe pour appréciation et l’accepte.

L'auteur de la demande prend acte des Conditions générales (CG), édition de septembre 2022, qui sont consultables sur suva.ch, et accepte ces dernières de manière explicite.

**Signature de l'auteur de la demande**

**Signature du directeur de l'institution**

**Lieu, date**